

Sauveteur secouriste du travail – SST – initial

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier, face à une situation d'accident, l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la ou des victimes : reconnaître, supprimer ou d'isoler le risque, soustraire la victime du risque sans s'exposer soi-même, examiner la situation et Alerter, ..
- Former le personnel d'entreprise afin de lui permettre d'intervenir dans les cas d'urgence.

PROGRAMME

Sur la base du référentiel de certification, les principaux thèmes répartis sur les 2 jours :

Situer le cadre juridique de son intervention (code pénal / civil / du travail)

Protéger une situation dangereuse en supprimant ou isolant le danger ou effectuer un dégagement d'urgence

Examiner la victime afin de déterminer son état de santé et de réaliser les gestes de premiers secours

Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation dans l'entreprise

Secourir la(les) victime(s), selon les types d'accident survenus

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

Faire remonter une situation dangereuse en informant les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur, salle informatique, support Powerpoint, fiches d'exposés tableau, exercices pratiques, études de cas, questionnement oral

FORMATEUR

Formateur ayant minimum 3 années d'expériences dans la spécialité. Pour plus d'informations sur le profil du formateur contactez le service formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences sur la base d'études de cas, questionnement oral, exercices pratiques
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction du participant

ACCESSIBILITÉ

- Formation animée au sein des locaux de la CMA, accessible aux personnes à mobilité réduite
- Référent handicap à votre disposition contactez le service formation

Mise à jour le 02/05/24

LES



- ▶ Être conforme à la réglementation
- ▶ Possibilité d'organiser cette formation en intra (au sein de votre établissement si + 4 salariés)
- ▶ Taux de satisfaction : voir site internet [ICI](#)

PUBLIC

- ▶ Chef d'entreprise
- ▶ Conjoint
- ▶ Salarié
- ▶ Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- ▶ Aucun

LIEU/DATES / HORAIRES

- ▶ Guilhaud Granges : 17 et 18 juin (9h à 12h et de 13h à 17h)
- ▶ Aubenas : 02 et 03 décembre (9h à 12h, 13h à 17h)
- ▶ Romans : 18 et 19 novembre (08h30 à 12h, 13h à 16h30)

TARIF

420 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Nous retourner le bulletin d'inscription au plus tard 3 jours avant le 1er jour de la formation

CONTACT

Service formation Drôme Ardèche
04 75 35 35 93
formation.drômeardèche@cma-auvergnerrhone.alpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.